

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Assises contre la vie chère : trouver des solutions efficaces

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

TROUVER des solutions urgentes et efficaces pour renforcer la lutte contre la hausse des prix est le principal objectif des assises provinciales sur la vie chère dont les travaux ont débuté hier à Libreville et à l'intérieur du pays.

Pour la province de l'Estuaire, la rencontre est présidée par le ministre de la Pêche, Pascal Houangni Ambouroue. Ce dernier a ouvert les travaux en présence de

la maire de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou.

Ces assises se déroulent en deux phases. D'abord des rencontres provinciales, dont les participants, membres des administrations, opérateurs économiques, ménages, devront réfléchir et proposer d'importantes résolutions. Puis, des assises nationales qui examineront les recommandations des premières rencontres. Prévu pour s'achever aujourd'hui, les échanges sont axés sur 5 thématiques : l'alimentation et la restauration ;



Photo : Nadège Ontounou

Des propositions concrètes sont attendues contre la vie chère.

l'habitat ; le transport ; la santé et l'éducation ; la parafiscalité et la fiscalité.

En amont, le gouvernement avait déjà procédé au blocage des prix des produits pétroliers à la pompe, à la subvention du prix du blé, à la gratuité des transports publics dans le Grand Libreville et au lancement d'une nouvelle mercuriale des prix des produits alimentaires au dernier trimestre 2022. Sur ce dernier point, les agents de la DGCC avaient certes constaté que plu-

sieurs opérateurs économiques respectaient les prix arrêtés mais ils relevaient aussi beaucoup de résistance à l'application de cette nouvelle mercuriale.

Aujourd'hui, notamment dans les petites boutiques à travers les quartiers de Libreville, chacun y va de son propre gré. D'un épicier à l'autre, les affiches de la nouvelle mercuriale sont inexistantes.

Les ménages disent être asphyxiés. La plupart des commerçants appliquent des prix non

homologués. Le prix de la boîte de sardine (autre que la marque Belma) est fixé à 325 francs sur la mercuriale. Mais plusieurs revendeurs continuent de l'écouler à 400 francs ou 450 francs, voire 500 francs. Dans plusieurs endroits, le kilogramme de cotis de porc est à 1 700 francs sur la mercuriale mais les commerçants le vendent à 1 900 francs. Le carton d'ailes de poule fixé à 14 175 francs mais les revendeurs le proposent à 15 500 ou 17 000 francs.

Oyem : la parole aux administrations, opérateurs économiques, commerçants et ménages

E.EBANG MVE
Oyem/Gabon

À l'instar des autres chefs-lieux de province, la ville d'Oyem abrite depuis hier les assises provinciales sur la vie chère. Celles-ci s'achèvent en principe aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de la capitale du Septentrion.

Sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama Daouda et du ministre délégué aux Eaux et Forêts, Martin Moulengui Mabendé, lesdites assises se déroulent en présence du gouverneur de province, Jules Djéki, des préfets, maires, présidents des conseils départementaux, opérateurs économiques et des représentants des consommateurs. Occasion pour le ministre de l'Enseignement supérieur de rappeler que cette rencontre découle de la volonté du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de résorber la problématique de la vie chère, et

de soutenir durablement le pouvoir d'achat des ménages, notamment celui des couches les plus vulnérables.

"C'est dans cette optique que le Premier ministre, chef du gouvernement, M. Alain-Claude Bilie-By-Nze, a inscrit la lutte contre la vie chère comme priorité absolue de sa Déclaration de politique générale, au cours de laquelle il s'est engagé à organiser les assises nationales sur cette problématique, le 1er trimestre de l'année en cours", a rappelé M. Mouguiama Daouda. Durant ces assises de deux jours, la parole sera donnée aux administrations, opérateurs économiques, commerçants et ménages, afin de recueillir leur perception de la vie chère au niveau local, ressortir les principaux facteurs explicatifs, proposer des solutions à court, moyen et long termes, lutter efficacement contre ce phénomène et susciter l'adhésion de toutes les parties concernées.

Franceville : ouverture des discussions

N.O.
Franceville/Gabon

OUVERTURE hier à la salle du gouvernorat à Franceville, chef-lieu du Haut-Ogooué, des assises provinciales de lutte contre la vie chère. Les travaux, présidés par le ministre de l'Économie numérique, Jean-Pierre Doukaga Kassa, et celui de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, chargé de la Valorisation de la ruralité, Charles Mve Ella, rassemblent les administrations locales, les opérateurs économiques, les commerçants et les associations de consommateurs. Ces assises, qui se tiennent sur deux jours d'échanges, sont consacrés à cinq thématiques à savoir : l'alimentation et la restauration ; la parafiscalité et la fiscalité ; l'habitat logement et construction ; la santé et l'éducation et le transport. C'est le ministre de l'Économie numérique qui a donné le coup d'envoi



Photo : Nadège Ontounou

Une vue des participants.

des travaux, après le mot de bienvenue du 2e adjoint au maire de Franceville, Jules-Ferry Ndounou. Le comité provincial composé des deux membres du gouvernement, du préfet de la Passa représentant le gouverneur empêché, du 2e adjoint au maire en lieu et place du maire central empêché, et du président du Conseil départemental de la Passa, a été mis en place en même temps que les cinq commissions liées aux thématiques précitées.

Supervisées par les responsables locaux d'administrations concernées, "ces assises découlent de la

volonté du chef de l'État de résorber la problématique de la vie chère et de soutenir durablement le pouvoir d'achat des ménages... Le gouvernement attend de vous une participation active, des échanges fructueux, des propositions innovantes et pertinentes pour compléter ou amender le dispositif actuel de lutte contre la vie chère", a souligné Jean-Pierre Doukaga Kassa. De ces travaux, un rapport est attendu pour être versé au débat national qui se tiendra à Libreville, dans sa seconde phase, du 8 au 10 avril 2023.



Photo : EEM

Une vue des participants.